

Niveau :	LICENCE					année
Domaine :	DROIT – ECONOMIE - GESTION					L1 60 ECTS
Mention :	DROIT					
Volume horaire étudiant :	381h	91h30 à 105h	h	h	h	472h30 à 486h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Alexandre JEANNIN Professeur des universités ☎ 03.80.39.54.92 Alexis.Mages@u-bourgogne.fr Aurélie CAPPELLO Maître de conférences 03.80.39.56.39 Aurelie.Cappello@u-bourgogne.fr	Sonia VYNISALES ☎ 03.80.39.53.65 Sonia.vynisales@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	U.F.R Droit et Sciences Economique & Politique 4 boulevard Gabriel – BP17270 21072 DIJON CEDEX

Organisation et descriptif des études :

- Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

Formation personnalisée AGIL

(Approche Globale de l'Insertion en Licence)

Le parcours de L1 droit se fera sur deux années. La première L1 est allégée en UE disciplinaires dans la mesure où il y a un module de remédiation méthodologique et les modules de remédiation proposés par l'Université. La deuxième année de L1 comprend l'ensemble des UE disciplinaires restantes.

Bilan

			S1	S2	Total
Heures	En L1	Heure de base	101h	74h	175h
		Remédiation Disciplinaire	15h	15h	30h
		Remédiation Tansversale	52h	52h	104h
		Total	168h	141h	309h
	En L1'	Heure de base	123h	174h30 ou 188h	267h30 ou 311h
		Remédiation Disciplinaire	15h	15h	30h
		Total	138h	189h30 ou 203h	327h30 ou 341h
L1 + L1'	Total	306h	310h30 ou 344h	636h30 ou 650h	
ECTS	En L1	15	9	24	
	En L1'	15	21	36	
	En L1 + L1'	30	30	60	
Coef	En L1	13	9	22	
	En L1'	14	14,5 ou 15,5	28,5 ou 29,5	
	En L1 + L1'	27	23,5 ou 24,5	50,5 ou 51,5	

ANNÉE L1
SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances fondamentales	Introduction au droit public	33h	15h	48h		CT (CM) CC (TD)	CT (CM)*	3	1,5	4,5
TOTAL UE		33h	15h	48h	6		*Note obtenue en CC non rattrapable	3	1,5	4,5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances fondamentales	Introduction historique au droit public	33h		33h		CT	CT	3		3
TOTAL UE		33h		33h	6			3		3

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances complémentaires	Institutions administratives	20h		20h		CT	CT	2		2
TOTAL UE		20h		20h	3			2		2

Module 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Remédiation disciplinaire	Méthodologie droit public		15h			CC			1,5	1,5
TOTAL UE			15h	15h					1,5	1,5

Module 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Remédiation transversale	Orientation		6h			Non noté				
	Apprendre à apprendre		12h							
	Pratique du français : Orthographe/ Grammaire/Syntaxe		18h			CC			1	1
	Anglais		18h			CC			1	1
TOTAL Module			54h						2	2

TOTAL S1		86h	84h	168h	15			8	5	13
-----------------	--	------------	------------	-------------	-----------	--	--	----------	----------	-----------

SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie et connaissances fondamentales	Droit constitutionnel	39h	15h	54h		CT (CM) CC (TD)	CT (CM)*	2	1	3
TOTAL UE		39h	15h	54h	6		*Note obtenue en CC non rattrapable	2	1	3

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences additionnelles	Introduction à la science politique	20h		20h		CT	CT	2		2
TOTAL UE		20h		20h	3			2		2

Module 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Remédiation disciplinaire	Méthodologie droit public		15h			CC			1,5	1,5
TOTAL UE			15h	15h					1,5	1,5

Module 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Remédiation transversale	Orientation		8h			Non noté				
	Pratique du français : Argumenter		12h			CC			0,5	0,5
	Pratique du français : Comprendre et analyser		12h			CC			1	1
	Anglais		18h			CC			1	1
TOTAL Module			50h						2,5	2,5

TOTAL S2	59h	80h	141h	9				4	5	9
-----------------	------------	------------	-------------	----------	--	--	--	----------	----------	----------

TOTAL Année L1	145h	164h	309h	24				12	10	22
-----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------	--	--	--	-----------	-----------	-----------

ANNÉE L1'
SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances fondamentales	Introduction au droit privé	33h	15h	48h		CT (CM) CC (TD)	CT (CM)*	3	1,5	4,5
TOTAL UE		33h	15h	48h	6		*Note obtenue en CC non rattrapable	3	1,5	4,5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances complémentaires	Institutions juridictionnelles	20h		20h		CT	CT	2		2
TOTAL UE		20h		20h	3			2		2

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences additionnelles	Langues étrangères ou FLE (non francoph.)		15h	15h		CC			2	2
	Problèmes économiques contemporains	20h		20h		CT	CT	2		2
	Stage facultatif (1 à 3 semaines)					Rapport obligatoire, non noté				
TOTAL UE		20h	15h	35h	4			2	4	4

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Options (l'étudiant choisit une option)	Histoire des sources du droit	20h		20h		CT	CT	2		2
	Une option dans le livre des mineures	horaires fixés par la composante concernée								
TOTAL UE		20h		20h	2			2		2

Module 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Remédiation disciplinaire	Méthodologie droit privé		15h			CC			1,5	1,5
TOTAL UE			15h	15h					1,5	1,5

TOTAL S1		93h	45h	138h	15			9	5	14
-----------------	--	------------	------------	-------------	-----------	--	--	----------	----------	-----------

SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie et connaissances fondamentales	Introduction historique au droit privé	34h		34h		CT (CM)	CT (CM)	3		3
	Droit privé : personnes et famille	39h	15h	54h		CT (CM) CC (TD)	CT (CM)*	2	1	3
TOTAL UE		73h	15h	88h	8		*Note obtenue en CC non rattrapable	5	1	6

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Connaissances complémentaires	Institutions européennes	25h		25h		CT	CT	2		2
	Droit des biens	25h		25h		CT	CT	2		2
TOTAL UE		50h		50h	8			4		4

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences professionnalisantes	Choisir une des deux matières	PPE (3 groupes de 25 étudiants maximum)	15h	15h		CC			1	1
		Outils d'insertion professionnelle	1h30	1h30		Non noté			0	0
		Langues étrangères ou FLE (non francoph.)	15h	15h		CC			1	1
		Stage facultatif (1 à 3 semaines)				Rapport obligatoire, non noté				
TOTAL UE			16h30 ou 30h	16h30 ou 30h	3	-	-	1	2	1 ou 2

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Options (choix d'une option)	Préparation au concours B	20h		20h		CT	CT	2		2
	Philosophie du droit					CT	CT			
	Une option dans le livre des mineures	horaires fixés par la composante concernée								
TOTAL UE		20h		20h	2			2		2

Module 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Remédiation disciplinaire	Méthodologie droit privé		15h			CC			1,5	1,5
TOTAL UE			15h	15h					1,5	1,5

TOTAL S2		143h	46h30 à 60h	189h30 à 203h	21			12	2,5 ou 3,5	14,5 ou 15,5
-----------------	--	-------------	--------------------	----------------------	-----------	--	--	-----------	-------------------	---------------------

TOTAL Année L1'		236h	91h30 ou 105h	327h30 ou 341h	36			21	7,5 ou 8,5	28,5 ou 29,5
------------------------	--	-------------	----------------------	-----------------------	-----------	--	--	-----------	-------------------	---------------------

■ Contrat d'étude

Un contrat d'études sera co-signé en début d'année par l'étudiant et le coordinateur du parcours personnalisé de formation de la licence « AES ». Ce contrat d'étude décrit les objectifs de la formation et les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ; il souligne l'engagement mutuel de l'étudiant et de l'équipe enseignante au service de la réussite de l'étudiant.

■ Assiduité

L'assiduité aux modules de remédiation transversale est obligatoire, y compris pour les étudiants salariés (au moins 10h par semaine). Toute absence doit être justifiée dans les 15 jours. Au-delà de deux absences injustifiées par semestre (tous modules confondus), l'étudiant perd le bénéfice du dispositif AGIL.

L'assiduité aux modules de remédiation disciplinaire et aux cours de L1 classique est régie par la fiche filière de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit.

■ Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées et les examens se déroulent dans les conditions définies dans le référentiel des études adopté par le conseil d'administration de l'université de septembre 2018. Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université.

Les modules de remédiation transversale et de remédiation disciplinaire ne donnent pas droit à des crédits ECTS. Ils sont évalués en contrôle continu.

Pour les cours de L1 classique, les modalités de contrôle des connaissances sont celles qui sont définies dans la fiche filière de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit.

■ Attestation de suivi d'un parcours personnalisé de formation

A l'issue de la première année de L1, une attestation de suivi d'un parcours personnalisé de formation sera délivrée à l'étudiant qui aura validé les modules de remédiation transversale et disciplinaire.